



## FILIERE AOC NOIX DE GRENOBLE

### La filière Noix de Grenoble

Les opérateurs de la filière, producteurs, producteurs-expéditeurs et metteurs en marché sont les forces vives de l'AOC.

Au 30 octobre 2009, on recense :

- 1130 producteurs dont 75 producteurs-expéditeurs,
- 18 entreprises de commercialisation dont 2 coopératives

79% des producteurs sont en Isère, 20% dans la Drôme, 1 en Savoie. On dénombre 6 Organisations de Producteurs (OP)

6936 hectares sont recensés en AOC dont 82 % sont en Isère, 17 % dans la Drôme, 1 % en Savoie.

### **CING : Comité Interprofessionnel de la Noix de Grenoble Gérer et valoriser l'appellation d'origine**

Reconnu par l'arrêté du 17 février 2009 comme interprofession spécifique, le CING assume une double mission de défense - gestion de l'AOC Noix de Grenoble et de promotion - valorisation des noix bénéficiant de l'appellation d'origine.

Pour s'adapter aux évolutions réglementaires de la gestion des signes de qualité inscrites dans la Loi d'orientation agricole de 2006, la filière Noix de Grenoble a choisi de gérer de manière cohérente et concertée les questions de promotion et de défense de l'AOC Noix de Grenoble au travers d'une même structure constituée de 2 sections :

- l'une interprofessionnelle spécifique à la valorisation de l'AOC,
- l'autre ODG (Organisme de Défense et de Gestion) chargée du suivi et du contrôle du cahier des charges de l'AOC.



## FILIERE AOC NOIX DE GRENOBLE

**L'objectif** fédérateur de cette structure originale est de différencier clairement l'AOC pour accroître la valorisation de la Noix de Grenoble et conforter l'ensemble des opérateurs de la filière, nuciculteurs et metteurs en marché.

La filière s'adapte aux exigences européennes d'harmonisation des produits sous signe de qualité : en effet, les AOC françaises vont devenir dans ce cadre des AOP, Appellation d'Origine Protégée reconnues sur l'ensemble du territoire européen.

### **Missions ODG**

- Elaborer le cahier des charges de l'AOC et contribuer à son application
- Proposer l'organisme de contrôle, élaborer un plan de contrôle pour l'AOC Noix de Grenoble
- Participer à la mise en œuvre du plan de contrôle
- Participer à la valorisation, à la défense et à la protection du nom, du produit et du terroir de l'AOC Noix de Grenoble
- Identifier les opérateurs et tenir à jour leur liste
- Mettre en œuvre les décisions de l'INAO qui le concerne
- Communiquer à l'INAO sur sa demande toute information collectée dans le cadre de ses missions

### **Missions interprofessionnelles**

- Développer le dialogue interprofessionnel
- Contribuer à la gestion et au développement des marchés
- Développer les politiques de qualité
- Définir, coordonner, piloter et mettre en œuvre la politique de marketing et de communication de la filière
- Assurer la connaissance et le suivi du potentiel de production, du produit et de sa commercialisation
- Assurer la promotion
- Renseigner les pouvoirs publics sur les marchés de la Noix de Grenoble



## FILIERE AOC NOIX DE GRENOBLE

### Le Conseil d'Administration du CING

Les 34 membres de l'Assemblée Générale ont élu leurs représentants au nouveau Conseil d'Administration chargé de mettre en œuvre les décisions relatives aux différentes missions de chacune des sections : 6 représentants des producteurs et 6 représentants des metteurs en marché issus à parité des sections interprofessionnelle et ODG. Le président et le vice-président, issus de ce nouveau Conseil d'Administration, ont également été élus le 24 juin 2008. Il s'agit de :

- **Président : Yves BOREL** (délégué du collège production, section interprofessionnelle)
- **Vice-Président : Sébastien DESBRUS** (délégué du collège mise en marché, section ODG)

Section Interprofessionnelle	Section ODG
<p style="text-align: center;"><b>production</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• BOREL Yves (Président)</li> <li>• GALLIN-MARTEL Pierre (Secrétaire)</li> <li>• REVOL Jean- Luc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CLOT François</li> <li>• DURAND Jean-Luc</li> <li>• REY Bruno</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Mise en marché</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIRAUD Marc</li> <li>• RIVIERE Alain</li> <li>• VILLE Michel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DEBRUS Sébastien (Vice-Président)</li> <li>• GUILHERMET Michel (Trésorier)</li> <li>• MATRAS Jean-Claude</li> </ul>